Compte-rendu du conseil municipal

Du Jeudi 7 décembre 2023

<u>Présents</u>: Vanessa DONNAY, Anne-Marie TRINQUIER, Mireille JOUBERT, Didier ALVAREZ, Stéphane ESCAMES, Serge ARRIEULA, Julien LAULHE, Daniel LEYGUE, Jérôme TOULOUSE, Jacques BRUNO, Jean-Jacques ARREGLE

<u>Absents excusés</u>: Sandra BAQUE, Nelly BREIL (pouvoir à M. Jérôme TOULOUSE), Edouard DE GRANGE, Raymond FINANA (pouvoir à M. Jacques BRUNO).

Secrétaire de séance : M. Jean-Jacques ARREGLE

Pas de public venu assister au conseil.

A l'heure prévue, Monsieur le maire ouvre la séance.

1) Approbation du Compte-rendu de la réunion précédente

Le conseil vote et approuve à l'unanimité le compte-rendu du 1er Septembre 2023.

2) Virement de crédit

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un virement de crédit a été fait d'un montant de 7680 € de l'opération 35 « Nouvelle école » vers l'opération 20 « travaux salle polyvalente » afin de pouvoir mandater la gazinière de la cuisine de la salle des fêtes.

3) <u>Instauration de principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s) de travaux sur des ouvrages des réseaux distribution de gaz</u>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages de réseaux de distribution de gaz.

Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes après constatation des chantiers éligibles à ladite redevance.

Le conseil vote et approuve à l'unanimité l'instauration de cette redevance.

4) ONF - Etat d'assiette 2024

M. le Maire présente l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2024

Série	Parcelle	Surface	Type de coupe	Destination proposée
1	8 A	3,20	Amélioration	Délivrance
1	9 A	4,59	Amélioration	Délivrance

Il précise également qu'il n'y aura pas de coupe rase, il s'agira uniquement d'amélioration des parties boisées.

Le conseil vote et approuve à l'unanimité l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2024.

5) ONF - Coupe à assoir en 2024

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le mode de délivrance des bois d'affouage.

Le conseil l'approuve à l'unanimité.

6) Bouclier Cyber64

Le département FIBRE 64, propose une protection contre les cybers attaques pour les communes des Pyrénées-Atlantiques. Ce BOUCLIER CYBER 64 sera gratuit durant trois ans.

Le conseil vote et approuve à l'unanimité cette prestation.

7) Ateliers numériques itinérants de la fibre64

Une formation est possible et peut être dispensée aux habitants de la commune à titre gratuit. Le conseil vote et approuve à l'unanimité cette formation.

8) Prime pouvoir d'achat

Les agents territoriaux peuvent bénéficier d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire sous certaines conditions.

Après explications données par M. le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement de cette prime aux agents d'Os-Marsillon sur le mois de décembre 2023.

Le conseil vote et approuve à l'unanimité l'octroi de cette prime.

9) Réservation des salles communales

Demandes de réservations des salles communales :

- les 31 décembre 2023, 23 mars 2024, 11 mai 2024, 20 juillet 2024.

Les salles demandées étant disponibles, les réservations sont accordées.

10) Suivi des travaux en cours

Main courante sur le terrain de football posée et déchets retirés par Monsieur Daniel DA CRUZ.

Mise aux normes sécurité de la salle des fêtes.

Cage de football mise aux normes de sécurité sur le terrain.

11) Suivi des subventions demandées

Dossiers de demandes de subventions seront à déposer courant décembre 2023 et janvier 2024...

12) Divers

Le début des travaux pour le bassin écrêteur sur le secteur de PARBAÏSE est annoncé pour fin 2026 ou début 2027. Les achats des terrains sont en cours.

Arrêts usine de LACQ prévus de mi mars à mi mai.

Formation des nez. Sur 28 au départ il n'en reste que 7. Les volontaires peuvent se faire connaître. La formation se déroule sur 32 heures à raison de 16 séances de 2H00 chacune.

La réunion Gave et Baise est prévue le mercredi 13 décembre à TARSACQ. La réunion sur le Zonage pluvial est quand à elle prévue le lendemain même lieu.

Un contrôle de la toiture de la salle de fêtes va être de nouveau effectué pour la mise en place des panneaux photovoltaïques.

Il est préconisé la mise en place d'un panneau « SENS INTERDIT » au niveau du 7 rue du Cournérot.

Il est souhaité la mise en place de panneaux indiquant l'interdiction aux chiens sur l'enceinte du stade.

Il est porté à la connaissance du conseil d'une invasion de rats, susceptibles de venir du gave, au quartier Marsillon.

A compter du début janvier et jusqu'au 30 juin 2024, l'éclairage public sera éteint entre 23h et 5h.

Il va être organisé la semaine des artistes, du 22 au 26 janvier 2024. Elle se clôturera le jour des vœux de la municipalité à savoir le vendredi 26 janvier 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, Jérôme TOULOUSE lève la séance à 19h45 et souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le secrétaire de séance

ARREGLE Jean-Jacques

M. le Maire

TOULOUSE Jérôme.